



CRITÈRES DE SÉLECTION AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE JEUNES POUR LA SAISON 2021-2022

CHAMPIONNATS D'EUROPE JEUNES

PRAGUE (RÉPUBLIQUE TCHÈQUE) 04 AU 06 FEVRIER 2022

◀ INDIVIDUELS COMBATS CADETS/JUNIORS/ESPOIRS

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE

La priorité sera la « victoire » en Coupe de France dans la catégorie d'âge et de poids correspondant au règlement international :

- Cadets (06 novembre 2021) ;
- Juniors (27 novembre 2021) ;
- Espoirs (18 décembre 2021).

En cas de doutes ou d'incertitudes, la Direction Technique Nationale se réserve la possibilité d'analyser les résultats aux compétitions suivantes et de mettre en place des tests match :

- Podium aux Championnats d'Europe à Tampere (août 2021).
- Cadets : Coupe de France surclassé junior (27 novembre 2021)
- Juniors : Coupe de France surclassé senior (2 octobre 2021) et coupe de France surclassé espoir (18 décembre 2021)
- Espoirs : Coupe de France surclassé senior (2 octobre 2021)

ÉLÉMENTS SUPPLÉMENTAIRES

La Direction Technique Nationale juge l'Open de France Noris comme une compétition de préparation, par conséquent cette compétition ne se sera pas prise en compte dans les critères de sélection.

En fonction du niveau de performance de chacun, une proposition de sélection d'un ou d'une athlète issue d'une catégorie de poids différente de celle de sa catégorie de poids initiale pourra être envisagée.

◀ INDIVIDUELS KATA CADETS/JUNIORS/ESPOIRS

La sélection des catégories individuelles sera faite en fonction des performances de chaque sportif observé durant les compétitions de références.

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE

La priorité sera la « victoire » en Coupe de France dans la catégorie d'âge et de poids correspondant au règlement international :

- Cadets, juniors, espoirs : 4 et 5 décembre 2021

En cas de doutes ou d'incertitudes, la Direction Technique Nationale se réserve la possibilité d'analyser les résultats aux compétitions suivantes et de mettre en place des tests match :

- Podium aux Championnats d'Europe 2021 dans la catégorie respective ;
- Victoire à l'Open de France.

◀ ÉQUIPES KATA

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE

Le staff des équipes de France privilégiera une sélection des membres de l'équipe de France dans les catégories « équipe homme » et « équipe femme » à l'issue des performances aux Championnats d'Europe.

Par ailleurs, la composition des équipes s'appuiera sur la capacité des sportifs à participer pleinement à un projet collectif. La constitution des équipes kata suppose de l'homogénéité athlétique et technique. L'état de forme et le niveau d'engagement durant les stages seront des éléments essentiels de sélection. Les athlètes doivent prouver aux sélectionneurs leur volonté d'entrer dans un projet équipe par leur implication sur et en dehors du tatami.

PRÉCISIONS

Il est important de préciser que les parcours parallèles ne relevant pas de ce programme n'entreront pas dans ces critères. Un résultat à une autre compétition ne pourra pas être pris en compte pour cette sélection.

Tous les athlètes susceptibles d'être sélectionnés se doivent de suivre la planification du programme Équipe de France et d'en respecter les règles. La DTN pourra prendre la décision d'exclure un sportif du parcours de sélection, voire de la sélection, si elle constate un manque d'implication ou un comportement inadapté ou irrespectueux par rapport aux exigences préalablement citées (cf. *Supra. Exigences équipe*).

ANNONCE DES SÉLECTIONS

Après avis des entraîneurs nationaux, le directeur des équipes de France proposera une sélection au DTN.

La sélection sera annoncée en décembre 2021